

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 9
Avis aux éducateurs.....	p. 11
PV Commission Sportive	p. 14
PV Commission Litiges et Contentieux	p. 20
PV Commission Jeunes.....	p. 24
PV Commission Promotion Arbitrage	p. 28
Informations diverses.....	p. 30
Mini-Jeu.....	p. 37

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 11 mars

Réunion des clubs de jeunes


Mercredi 13 mars

Commission Sportive

Judi 14 marsCommission de Discipline
Commission des Jeunes**Vendredi 15 mars**

Arbitrage – Prépa Ligue

PEF



INTERVENTION PEF
NUTRITION

LE DISTRICT DE LA VIENNE PROPOSE
D'INTERVENIR CERTAINS MERCREDIS APRÈS MIDI
DANS LES CLUBS

Les mercredis 20 mars, 27 mars et 3 avril
Thème abordé : **LA NUTRITION**

POUR VOUS INSCRIRE, N'HÉSITÉS PAS À NOUS
CONTACTER AU 05 49 61 17 35 OU PAR MAIL
DISTRICT@FOOT86.FFF.FR

RÉUNION DES CLUBS DE JEUNES

LUNDI 11 MARS 2024 À 18H45

Présence souhaitée d'au moins un représentant par club

Lien d'inscription reçu par mail, plus d'infos page 4

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



WEBINAIRES FFF

La FFF propose plusieurs
webinaires au mois de mars.Plus d'infos et liens
d'inscription en page 8

DIVERS

Plusieurs collèges
proposent des sections
sportives / classes foot.

Plus d'informations pages 32 à 36



PARTENAIRE

Événements professionnels ou privés, réunions ou réceptions ?

F. Cousin
SERVICE TRAITEUR

Nos services traiteurs et nos restaurants, nos salons de réception de 20 à 500 personnes sont à votre disposition

Contactez-nous !

Bistrot Chic



RDV - Le Rendez-vous
4 rue Annet Segeron - Poitiers Biard
Tél. 05 49 58 02 72
contact@rdv-restaurant.fr

Art et Gastronomie



L'Atelier : Le Grand Large / 10 Rue du Clos Marchand - Poitiers
Tél. 05 49 61 35 94 / atelier-cousin@fr.oleane.com

Nos établissements disposent de parkings gratuits et faciles d'accès

POITIERS (siège social)

7 Rue Marcellin Berthelot 86000 POITIERS
Tél. 05 49 41 09 14 / info@cousin-traiteur.fr

LA ROCHELLE

Rue du 8 Mai, ZAC de Beaulieu 17138 PUILBOREAU
Tél. 05 46 35 57 70 / contact@cousintraiteur-lr.fr

SIÈGE SOCIAL
F. COUSIN



POITIERS

L'ATELIER

LA ROCHELLE

Evènements privés, Cousin traiteur vous accompagne de A à Z !

Nos services sont la garantie d'un évènement réussi grâce à une mise en scène soignée et personnalisée.

N'hésitez pas à faire appel à nous pour n'importe quelle occasion :

Mariages, anniversaires, baptêmes, communions, fêtes de familles, soirées entre amis, apéritifs dînatoires, réunions associatives, repas de fêtes (Noël et Nouvel an)...

Quels que soient vos goûts, le style de réception que vous désirez et votre budget, Cousin Traiteur s'adapte tout en restant créatif et soigneux.



Vous désirez avoir une idée du coût de votre réception avec Cousin Traiteur ?

> Effectuez une demande de devis



AVIS AUX CLUBS



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 14 février 2024

Chères Présidentes, Chers Présidents,

A l'occasion des rencontres de ce week-end, de nouveaux et graves incidents ont eu lieu et notamment deux bagarres générales entre joueurs. Ces événements affectent gravement notre communauté footballistique et nécessitent une action collective de notre part. C'est pourquoi, j'ai réuni en urgence un bureau de District.

Lors de la réunion organisée par la Ligue la semaine dernière, j'ai déjà exprimé notre profonde préoccupation face à la recrudescence des actes de violence sur les terrains de football.

Il est impératif que nous agissions rapidement et de manière décisive pour endiguer cette violence et protéger l'intégrité du sport que nous chérissons tous. Des plaintes sont en cours et il appartiendra aux Tribunaux de se prononcer sur les responsabilités.

J'ai également fait appel ce jour aux autorités de l'Etat, tant du Préfet pour mobiliser tous les moyens de l'Etat pour nous aider à lutter contre cette violence sociétale qui n'a pas sa place dans les enceintes sportives, que du Procureur pour qu'il appelle, lors des prochaines audiences, à la sévérité des sanctions à l'encontre de celles et ceux qui font l'objet de poursuites.

Parmi les autres propositions émises par le Bureau un durcissement des sanctions disciplinaires et financières à l'encontre des fautifs (pénalités de point – amendes – suspension de terrain et renforcement aggravé des sanctions contre les mis en cause).

Je sais votre engagement en tant que dirigeant sur ce sujet de la plus haute importance, et que vous en faites une priorité. C'est la raison pour laquelle, je vous encourage à renforcer votre action pour sensibiliser vos joueurs, entraîneurs et supporters à l'importance du fair-play et du respect des règles du jeu. Nous devons tous prendre nos responsabilités pour garantir que le football reste un espace de convivialité et de compétition saine.

Je vous prie de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, à l'assurance de mes salutations les plus chaleureuses et sportives.

Le Président du District,
Stéphane BASQ



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



DATES À RETENIR

- Festival Foot U13 Pitch : **samedi 6 avril à Vouillé**
- Journée des Féminines : **samedi 27 avril à Neuville**
- Journée Nationale des Débutants : **samedi 18 mai** (lieu à définir)
- Finales Jeunes : **samedi 25 mai à Naintré** (date susceptible de report)
- Assemblée Générale électorale : **vendredi 31 mai à Rouillé**
- Finales Séniors : **fin juin à Châtellerault**
- Trophée des Champions : **samedi 15 juin à Buxerolles** (date susceptible de report)
- Soirée des récompenses : **vendredi 28 juin** (lieu à définir)

RÉUNION DES CLUBS DE JEUNES

Un groupe de travail composé de membres de la Commission des Jeunes et de clubs volontaires s'était réuni le samedi 6 janvier dernier afin d'échanger sur différents sujets : organisation des compétitions, engagements et constitution des poules, calendrier, système d'accession et rétrogradation, les ententes et groupements, futsal,...

Ce groupe de travail a proposé des modifications, qui pourraient impacter grandement les championnats Jeunes dès la saison prochaine.

La Commission des Jeunes souhaite donc les présenter afin de recueillir divers avis avant de les soumettre à l'Assemblée Générale de fin de saison.

Cette réunion aura lieu :

**Le lundi 11 mars 2024 à 18h45
A l'amphithéâtre Paganel de la Faculté des Sports
8 allée Jean Monnet à Poitiers**

Nous souhaitons la présence d'au moins un représentant par club (idéalement le RTJ) et pour une meilleure organisation, l'inscription s'effectue via le lien reçu par mail.

INTEMPÉRIES

En cette période d'intempéries, nous nous permettons de vous rappeler que les clubs recevant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et **le ou les arbitre(s) officiel(s)** (si désignation il y a) à **partir du vendredi à 17h30**.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevant concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet **Epreuves – autres compétitions > rencontres**, **préciser les dates dans « matchs du », puis cliquez sur la date du match souligné**. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné (problème déjà remonté au service informatique de la FFF).

DIFFUSION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX CLUBS

Du fait des arrêtés sur les terrains, ou en cas de forfait, il est nécessaire que chaque club soit joignable par téléphone par les autres clubs.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre, au moins, **un numéro de téléphone d'un dirigeant du club en diffusable sur Footclubs**.

Cela vous permettra de mieux vous organiser avec vos adversaires.



INTERVENTIONS PEF

Dans la continuité des actions menées lors des vacances de février, le District de la Vienne propose, dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF), une intervention les mercredis 20 et 27 mars, et le mercredi 3 avril.

Comme vous le savez, ce programme éducatif fédéral vise à renforcer les valeurs citoyennes et celles du football, notamment le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

L'animation proposée durera une demi-journée durant laquelle les joueur(euse)s devront répondre à des questions sur le thème de la Nutrition.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de nous le communiquer par retour de mail en indiquant le jour que vous préférez, la catégorie concernée ainsi que l'effectif envisagé.

Pour une intervention plus enrichissante et dynamique nous demandons qu'il y ait 15 jeunes minimum d'inscrits. Si votre club ne peut pas assurer ces nombres de présence, il est tout à fait possible de vous regrouper avec un club voisin.

Pour toute demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Nathan par mail (district@foot86.fff.fr) ou par téléphone au 05 49 61 17 35.

DISTRICT
VIENNE
FFF

INTERVENTION PEF
NUTRITION

LE DISTRICT DE LA VIENNE PROPOSE
D'INTERVENIR CERTAINS MERCREDIS APRÈS MIDI
DANS LES CLUBS

Les mercredis 20 mars, 27 mars et 3 avril
Thème abordé : **LA NUTRITION**

POUR VOUS INSCRIRE, N'HÉSITEZ PAS À NOUS
CONTACTER AU 05 49 61 17 35 OU PAR MAIL
DISTRICT@FOOT86.FFF.FR

Des interventions auront aussi lieu lors des stages organisés pendant les vacances de Pâques (du 13/04 au 28/04), vous pouvez déjà vous inscrire !



TOUTES FOOT 2023-2024



Pour la deuxième année d'affilée, la Fédération Française de Football reconduit l'appel à projets « Toutes Foot ».

Mis en place par la Direction technique nationale (DTN) et la Ligue du Football Amateur (LFA), en partenariat avec le Crédit Agricole et soutenu par Nike, ce programme vise à poursuivre le développement de la pratique féminine et à favoriser l'accessibilité des jeunes filles et femmes à tous les rôles dans le football (joueuses, éducatrices, arbitres, dirigeantes).

Tous les projets concernant les actions mises en place au cours de la saison jusqu'en mai 2024, sur les thèmes suivants sont éligibles :

- attirer, accueillir et fidéliser les pratiquantes ;
- intégrer des femmes dans leurs équipes (formation de dirigeantes, arbitres ou éducatrices, féminisation de l'équipe dirigeante, accompagnement et valorisation de nouvelles licenciées) ;

À noter que l'inscription des clubs à ce dispositif permet de concourir pour le prix Sensationnelles 2024, porté par Intermarché.

Tous les clubs qui souhaitent participer à cette opération doivent se rendre sur [la plateforme dédiée](#) et y déposer la fiche descriptive dûment complétée **avant le 5 mai 2024** en renseignant plusieurs informations :

- Les informations générales (numéro d'affiliation, nom du club, coordonnées, district, ligue)
- Les Indicateurs (nombre de licenciés et de licenciées)
- La description de l'action (concept, objectif, date, lieu)
- L'évaluation de l'impact du projet (nombre de participantes, profil)
- Les axes d'amélioration et perspectives (reconduction de l'action, échéance, évolutions).

Après leur inscription, les clubs inscrits auront la possibilité d'envoyer par mail une vidéo (2 minutes maximum).

Un jury départemental devra sélectionner 3 clubs pour la phase régionale.

Les clubs engagés recevront un bon d'achat Nike et les projets retenus à l'issue du jury national seront récompensés lors de la Cérémonie des Trophées qui réunira les lauréats au CNF Clairefontaine les 29 et 30 juin 2024.

A VOUS DE JOUER !





APPLICATION FMI

L'application « FMI » développée par la FFF afin de permettre de faire des feuilles de match informatisées n'est plus disponible via le Play Store ou bien l'Apple Store sur les appareils récents. Pour pallier ce problème, nous avons mis à votre disposition un Drive partagé « Applications » depuis lequel vous pourrez télécharger la FMI au format .apk, vous permettant ainsi de l'installer manuellement sur votre tablette.

Pour se faire, il faut se rendre sur Google Drive depuis votre messagerie officielle avec votre tablette :

1. Installer « Google Drive » sur votre tablette si l'application n'est pas déjà installée.
2. Connectez-vous à votre « compte officielle » (n°**affiliation**@lfna.fr)
3. Allez dans l'onglet « **Fichiers** » puis « **Drive Partagés** ». Vous y trouverez un dossier « **Applications** »
4. Téléchargez le fichier « **Feuille de match informatisee 3_9_0_0.apk** » puis cliquez dessus pour l'installer. Il peut vous être demandé d'autoriser l'installation d'application à partir de Google Drive.

FDVA - APPEL À PROJETS

Le FDVA 2024 "Fonctionnement et Projet Innovant" est lancé.

CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **28 mars 2024**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : [cliquez ici](#).

OMS – LANCEMENT DU POOL BÉNÉVOLES

L'Office Municipal du Sport a le plaisir de vous annoncer le lancement officiel de leur **Pool bénévoles** !

Le principe ? Toute personne **majeure** et **volontaire** peut s'inscrire afin de constituer une réserve de bénévoles et pouvoir apporter sa participation aux événements sportifs locaux selon la demande et selon ses disponibilités.

En tant qu'association, si vous organisez un événement et que vous avez besoin de bénévoles, vous **remplissez le formulaire** de demande et l'OMS s'occupe de vous trouver les volontaires.

Vous vous en doutez, plus il y a d'inscrits, plus l'aide sur les événements pourra être importante.

Tous les renseignements et formulaires sont à retrouver sur le **site internet de l'OMS** : oms-poitiers.fr / **Pool bénévoles**.

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS TENNIS 86 - ALTERNANCE

Le Groupement d'employeurs Tennis 86 emploie actuellement, une étudiante en Staps, qui effectue son master Management du sport en alternance.

Le Groupement nous sollicite afin de faire passer le message aux clubs qui seraient de bonnes structures pour lui faire découvrir et apprendre beaucoup dans le domaine de la communication, du sport et de l'organisation d'événements sportifs.

Ces missions seraient donc prises sur le temps de travail dans le cadre de l'alternance et seraient donc rémunérées. Ils proposent des missions à 8 euros de l'heure.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter par mail (district@foot86.fff.fr) ou directement le Groupement d'employeurs (getennis86@gmail.com).



FFF - WEBINAIRES

Ci-dessous, la liste des webinaires organisés prochainement pour les clubs, ainsi que les liens pour s'inscrire (des e-mails de promotion seront envoyés à chaque fois à J-7 sur les adresses officielles des clubs) :

- Mardi 12 mars de 18h à 19h : « **La campagne ANS – PSF 2024** » : présentation de la campagne « Projets Sportifs Fédéraux » 2024 de l'Agence Nationale du Sport dont la gestion du dispositif est déléguée à la Fédération. Pour bénéficier d'une aide financière, les clubs peuvent déposer un dossier dont les actions doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : Développement de la pratique, Promotion du sport santé, Développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1373982>

- Lundi 18 mars de 18h à 19h : « **Le Foot entre en Jeu** » : comment faire de son club un lieu de partage, de découvertes et d'accueil durant cette année olympique. 64 fiches actions ont été conçues pour les accompagner, de mai à septembre, dans la réalisation d'événements autour de 4 thématiques : football, festif, multisports, éducatif.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1374019>

- Jeudi 28 mars de 18h à 19h : « **Le Foot5, opportunités de pratique pour mon club** » : Les clubs apprendront comment exploiter les avantages qu'apporte cette variante dynamique du football, que ce soit en termes de développement des compétences techniques, de renforcement de l'esprit d'équipe, ou encore d'ouverture à de nouvelles perspectives de jeu. La Fédération présentera également son plan de développement des infrastructures et son partenariat avec les acteurs privés.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1380392>



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

ÉCOLE D'ARBITRAGE

La quatrième école d'arbitrage aura lieu le **samedi 20 avril prochain** (lieu à déterminer). Elle débutera à 10h pour une fin aux alentours de midi.

Le programme est à venir, mais cette école s'effectuera sur le terrain.

Un mail sera transmis prochainement avec les différentes informations.



MESSAGE DES PRÉSIDENTS



*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*



Poitiers, le 15 février 2024

À l'ensemble des arbitres du
District de la Vienne de Football

Chers Collègues,

Nous venons vers vous pour insister sur l'importance cruciale de notre engagement commun à garantir la sécurité et le respect sur les terrains de football. Les récents incidents inacceptables, tels que l'agression de trois de nos arbitres et de deux bagarres générales entre des équipes et supporters, exigent une réponse ferme de notre part.

Ainsi le Bureau de District, réuni le 13 février 2024, a pris la décision unanime de durcir les sanctions disciplinaires pour tout acte de violence, d'intimidation ou de manque de respect envers les arbitres. Nous ne tolérerons aucun comportement qui met en danger la sécurité et l'intégrité de nos arbitres, qui sont au cœur de notre sport. Il appartient à la commission compétente d'agir en ce sens.

Parallèlement, nous avons également sollicité les autorités compétentes, notamment le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République pour les informer de ces incidents et recueillir leur soutien dans la mise en place de mesures préventives et répressives.

Nous tenons à vous assurer que le District est pleinement engagé à soutenir et à protéger ses arbitres. Nous prendrons toutes les options nécessaires pour assurer leur sécurité et pour faire respecter l'autorité.

Nous vous remercions de votre dévouement continu à l'arbitrage et nous sommes reconnaissants de votre contribution à la promotion des valeurs du football.

Très sportivement,

Le Président du District,
Stéphane BASQ

Le Président de la C.D.A.,
Bruno DUPUIS



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers

Tel : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

PRESENTIEL

CONSTRUIRE ET
PROMOUVOIR UN PROJET



SAMEDI 23 MARS 2024
AU DISTRICT 8H30-12H30

OPTIMISER LES
RESSOURCES
FINANCIERES DE MON
CLUB



LUNDI 15 AVRIL 2024
AU DISTRICT 18H30-22H30

VISIOCONFERENCE

~~COMMUNIQUER À
L'AIDE DES
RESEAUX SOCIAUX~~



~~JEUDI 7 MARS 2024
18H-20H~~

ACCOMPAGNER UNE
EQUIPE
U6_A_U11



LUNDI 25 MARS 2024
18H-20H

APPRÉHENDER LES
RESPONSABILITES DE
L'ASSOCIATION ET DE SON
DIRIGEANT



LUNDI 8 AVRIL 2024 ET LUNDI 15
AVRIL 2024
18H-20H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 28 février 2024
Procès-verbal n° 16

Président M. Éric MAIOROFF
Présent MM. Jean-Louis OLIVIER, Didier DANIEL et Grégory BOUCHET

Approbation du PV n° 15 sans modification.

A noter les prochaines dates de rattrapages :

-17/03/24
-31/03/24
-21/04/24
-28/04/24 (sauf D1 et D2)
- Mercredi 1/05/24
- Mercredi 8/05/24
-12/05/24

Les dates de rattrapage seront actualisées en fonction du parcours des équipes dans les différentes Coupes.

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2023 / 2024

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 et Départemental 2 Seniors	<u>J15</u> : du 2 et 3 mars 2024	16 et 17 mars 2024
Départemental 3 à 5 Seniors	<u>J13</u> : du 2 et 3 mars 2024	16 et 17 mars 2024
Coupe du Poitou	<u>T1</u> : du 2 et 3 mars 2024	30 et 31 mars 2024

La commission sportive fait face aux conditions météorologiques difficiles et décide de donner la priorité au championnat.



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1	/	6	25/11/23	26529433	Valdivienne (1)	Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	30/03/24
D1	/	10	10/12/23	26529455	Valdivienne (1)	Beaumont St Cyr (2)	Arrêté municipal	20/04/24
D1	/	11	14/01/24 28/01/24	26529461	Montamisé (1)	Vicq sur Gartempe (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	21/04/24
D1	/	11	13/01/24 27/01/24	26529464	St Benoit (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	30/03/24
D1	/	11	13/01/24 27/01/25	26529466	Valdivienne (1)	Stade Poitevin (3)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	01/05/24
D1	/	15	03/03/24 17/03/24	26529489	Beaumont St Cyr (2)	Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	01/05/24
D2	A	8	19/11/23 07/01/24	26666816	La Pallu (1)	Ingrandes (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D2	A	10	10/12/23	26666828	Mirebeau (1)	Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	26666833	Nord Vienne (1)	Avalles en Châtelleraut (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	31/03/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	26666838	La Pallu (1)	Oyré Dangé (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D2	A	14	11/02/24	26666852	Avalles en Châtelleraut (1)	Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D2	A	14	11/02/24	26666853	Nord Vienne (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D2	A	14	10/02/24	26666856	Oyré Dangé (1)	Neuville (3)	Arrêté municipal	30/03/24
D2	B	6	26/11/23	26664868	Valence en Poitou OC (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	31/03/24
D2	B	6	26/11/23	26664869	Brion St Secondin (1)	Poitiers CEP (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	31/03/24
D2	B	6	25/11/23	26664872	Rouillé (1)	Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	30/03/24
D2	B	8	19/11/23 07/01/24	26664880	Brion St Secondin (1)	Valence en Poitou OC	Arrêté municipal	21/04/24
D2	B	11	14/01/24 28/01/24	26664899	Poitiers Cep (1)	Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	21/04/24
D2	B	11	13/01/24 27/01/25	26664902	ACG Foot Sud 86 (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	20/04/24
D2	B	12	21/01/24	26664905	Chauvigny (3)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D2	B	14	11/02/24	26664917	Sèvres Anxaumont (1)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D2	B	14	11/02/24	26665000	Fleuré (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	01/05/24
D3	A	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26817985	Coussay les Bois (1)	Poitiers ASAC (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D3	A	12	11/02/24	26818009	Coussay les Bois (1)	Boivre (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D3	B	12	10/02/24	26531165	Antran (2)	Colombiers (1)	Arrêté municipal	30/03/24
D3	B	12	11/02/24	26531167	Naintré (2)	Oyré Dangé (2)	Terrain Impraticable	31/03/24
D3	B	12	11/02/24	26559300	Leigné sur Usseau (1)	Pleumartin La Roche Posay (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D3	C	6	25/11/23 23/12/23	26667028	FC 3 Vallées 86 (3)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	30/03/24
D3	D	8	18/11/23 06/01/32	26667330	Lusignan (1)	Château Larcher (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D3	D	10	20/01/24	26667335	Vivonne (1)	Lusignan (1)	Reporté sur place terrain impraticable	20/04/24
D3	D	12	10/02/24	26667339	Payroux Charroux Mauprévoir (1)	Lusignan (1)	Arrêté municipal	27/04/24
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559787	Coussay en Mirebeau (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559786	Vouzailles (1)	ASM (1)	Décision de la commission Litiges et Contentieux	31/03/24
D4	A	12	11/02/24	26559807	St Christophe (1)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	A	12	11/02/24	26818081	Châtelleraut SO (3)	Coussay en Mirebeau (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	A	12	10/02/24	26818080	Les Trois Moutiers (1)	Nord Vienne (2)	Arrêté municipal	30/03/24
D4	B	6	26/11/23	26559859	Cenon/Vouneuil (1)	Ozon (3)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	B	8	19/11/23 07/01/24	26559866	Cenon/Vouneuil (1)	Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	20/04/24
D4	B	12	11/02/24	26532002	Naintré (3)	Avalles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	B	12	11/02/24	26559882	Bonneuil Matours (1)	Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	C	8	19/11/23 07/01/24	26818792	Dissay (1)	Lavoux Liniers (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	D	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26667157	Adriers (1)	Nalliers (1)	Terrain impraticable	30/03/24
D4	D	10	21/01/24	26667169	Leignes sur Fontaine (2)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D4	D	12	11/02/24	26667180	St Savin St Germain (2)	Vallée du Salleron (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	D	12	10/02/24	26667182	Adriers (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	20/04/24
D4	E	12	11/02/24	26533262	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	E	12	11/02/24	26667304	Lusignan (2)	Usson Isle (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	F	8	19/11/23 07/01/24	26837054	Boivre (2)	Vouneuil Béruges (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D4	F	12	11/02/24	26667409	Château Larcher (3)	Sèvres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	31/03/24



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D5	A	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26560127	Monts sur Guesnes (1)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	A	12	11/02/24	26560149	Moncontour (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	A	12	11/02/24	26560152	St Léger de Montbrillais (2)	Sammarçolles/3Moutiers/ASM (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667478	Oyré-Dangé (3)	Pleumartin-La Roche Posay (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667480	Antran (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	B	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26823048	Coussay les Bois (2)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	12	11/02/24	26667498	Antran (3)	Leigné sur Usseau (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	B	12	11/02/24	26823103	Coussay les Bois (2)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892396	Colombiers (2)	Cenon/Vouneuil (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	C	10	21/01/24	26892404	Colombiers (2)	Jaunay-Marigny (3)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	C	12	11/02/24	26892415	Beaumont St Cyr (4)	Availles en Châtelleraut (3)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	C	12	11/02/24	26892416	Cenon/Vouneuil (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	D	8	19/11/23 07/01/25	26667660	La Pallu (2)	Avanton (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	D	10	21/01/24	26668183	Vouzailles (2)	Quinçay (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	E	6	26/11/23	26668210	Lavoux Liniers (2)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	E	8	19/11/23 07/01/25	26667750	Fleuré (3)	Jardres (2)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	E	12	11/02/24	26667768	Fleuré (3)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	F	8	19/11/23 07/01/25	26846186	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	F	12	11/02/24	26846205	Dissay (2)	Montamisé (3)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	F	12	11/02/24	26846206	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	21/04/24
D5	G	10	21/01/24	26667936	Saugé (1)	La Chapelle Viviers (1)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	G	8	18/11/23 06/01/25	26667926	La Chapelle Viviers (1)	Sillars (1)	Arrêté municipal	20/04/24
D5	H	12	10/02/24	26668020	St Maurice Gençay (2)	Rouillé (3)	Arrêté municipal	31/03/24
D5	I	8	18/11/23 06/01/25	26668076	Adriens (2)	Savigné (1)	Arrêté municipal	30/03/24
D5	I	10	21/01/24	26668088	Vernon (1)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	31/03/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D2	A	12	20/01/24	26666844	Oyré Dangé (1)	Mirebeau (1)	Arrêté à la 45ème min pour terrain impraticable	01/05/24
D2	B	3	08/10/23	26664851	Rouillé (1)	St Julien L'Ars (1)	Décision commission d'Appel	21/04/24
D2	B	12	20/01/24	26664907	FC 3 Vallées (2)	Brion St Secondin (1)	Arrêté à la 21ème min pour terrain impraticable	01/05/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26804028	Jaunay Marigny (1)	St Romans Les Melles	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26852808	Niort St Florent (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26852807	Echiré/Celles/Chauray (1)	Avenir 79/Niort Chamois/Orée (1)	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	6	17/02/23 25/02/24	26852810	Valdivienne (1)	Bressuire (1)	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	7	28/11/23 07/01/24	26852811	Gatnaise (1)	Niort St Florent (1)	à définir	à définir
Fém D1	/	12	11/02/24	26804056	Avenir 79/Chamois/Orée (1)	Ligugé (1)	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	12	11/02/24	26852830	Gatnaise (1)	Bressuire (1)	Arrêté municipal	21/04/24
Fém D3	B	2	11/02/24	27791345	Cenon sur Vienne (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	à définir
U15F	A	3	10/02/24	27790115	Niort Chamois (1)	Châtelleraut SO (1)	Arrêté municipal	à définir
U15F	A	3	10/02/24	27790116	Poitiers ASAC (1)	Cherveux (1)	Arrêté municipal	à définir
U15F	B	1	27/01/24	27798554	Saintes (1)	Bressuire (1)	Occupation de terrain	30/03/24
U15F	B	2	03/02/24	27798557	Aigrefeuille (1)	Saintes (1)	Occupation de terrain	à définir
U15F	B	4	09/03/24	27798582	Aigrefeuille (1)	Bressuire (1)	CNA U15F	à définir
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789383	Gati foot (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Finale Futsal 79	à définir
U11-U13F	B	1	27/01/24	27788924	Poitiers Stade (1)	Parthenay/Vienray (1)	Occupation de terrain	à définir
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789387	Venise Verte/St Ligaire (1)	Pays Néo Créchois (1)	Arrêté municipal	30/03/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789385	Niort St Florent (2)	Jaunay/Espoir Sud Poitiers (1)	Arrêté municipal	30/03/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789386	Lusignan (1)	Montmorillon (1)	Arrêté municipal	30/03/24



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS							
Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989458	Coussay les Bois (1)	Ozon (3)	Match non joué du tour précédent	28/04/24
Coupe Louis David	4	17/02/24	27989459	La Chapelle Viviers (1)	3 Vallées 86 (2)	Match non joué du tour précédent	27/04/24
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989460	Lusignan (1)	Rouillé (1)	Match non joué du tour précédent	01/05/24
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989462	St Saviol (1)	St Julien l'Ars (1)	Match non joué du tour précédent	31/03/24
Coupe Louis David	4	18/02/24	27989463	Quinçay (1)	Chauvigny (3)	Match non joué du tour précédent	31/03/24
Coupe Jolliet Rousseau	2	18/02/24	27977327	Chatain (1)	Poitiers Beaulieu FC (1)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Coupe Jolliet Rousseau	2	18/02/24	27990088	St Christophe (1)	Cissé (1)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Coupe Jolliet Rousseau	2	18/02/24	27990090	Saugé (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Challenge des Réserves	3	18/02/24	27989974	Sèvres-Anxaumont (2)	Avanton (2)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Challenge des Réserves	3	18/02/24	27990956	Thuré-Besse (2)	Nord Vienne (2)	Match non joué du tour précédent	28/04/24
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27991175	Bouresse/Queaux Moussac (2)	St Maurice Gençay (2)	Match reporté sur place	21/04/24
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27991179	Rouillé (3)	Pressac/Availles Limouzine (2)	Match non joué du tour précédent	21/04/24
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27993480	Savigny L'Evescault (1)	Validivienne (3)	Match non joué du tour précédent	31/03/24
Challenge Renaudie	3	18/02/24	27998292	Antran (3)	Beaumont St Cyr (4)	Match non joué du tour précédent	28/04/24

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 26666833 : Nord Vienne (1) – Availles en Châtelleraut (1) en poule A du 28/01/24 remis le 25/02/24

Courriel du Club d'Availles en Châtelleraut (26/02/24 à 16h00)

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°24 du 28/02/24) qui donne la rencontre à jouer à une date ultérieure à fixer.

DEPARTEMENTAL 5

Match n° 26560155 : Ceaux La Roche (1) – St Léger de Montbrillais (2) en poule A du 03/03/24 reporté au 17/03/24

Demande du club de St Léger de Montbrillais pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres)

Si la demande peut être satisfaite les frais de l'arbitre seront à la charge du club de St Léger de Montbrillais.

Match n° 26823103 : Coussay Les Bois (2) – Buxeuil (1) en poule B du 11/02/24

Match non joué en raison d'un arrêté municipal.

L'arbitre de la rencontre M. ALCOBENDAS Eddy n'ayant pas été prévenu par le club et par la permanence s'est déplacé. Ses frais de déplacement (17€84) ont été imputés au club de Coussay les Bois.

Courriel du club de Coussay Les Bois.

L'astreinte ayant été prévenue, les frais de déplacement de M. ALCOBENDAS Eddy (17€84) seront pris en charge par le District.

Toutefois la commission rappelle que les clubs doivent mettre les arbitres en copie des mails en plus de prévenir l'astreinte arbitrage.

CHAMPIONNAT FEMININ DEPARTEMENTAL 1

Match n° 26804028 : Jaunay Marigny (1) – St Romans les Melle (1) 12/11/23 remis le 25/02/24

Courriel du club de St Romans les Melle (24/02/24 à 02h29) informant ne pas pouvoir se déplacer suite à un décès.

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°24 du 28/02/24) qui donne la rencontre à jouer à une date ultérieure à fixer.



CHAMPIONNAT U15F à 11 (géré par le District 86)

Forfait

Match n° 27790116 : Poitiers ASAC (1) – Cherveux (1) en poule A du 10/02/24 reporté au 02/03/24

1^{er} forfait de l'équipe de Cherveux (1) (sans déplacement)

Non amendé

COUPE LOUIS DAVID

Forfait

Match n° 27916995 : Nord Vienne (1) – Biard (1) du 18/02/24

Forfait de l'équipe de Biard (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Biard

L'équipe de Nord Vienne (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

CHALLENGE DES RESERVES

Forfait

Match n° 27683279 : Dissay (2) – Moncontour (2) du 18/02/24

Forfait de l'équipe de Moncontour (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Moncontour

L'équipe de Dissay (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 27917042 : Migné-Auxances (3) – Leignes sur Fontaine (2) du 18/02/24

Forfait de l'équipe de Migné-Auxances (3) (sans déplacement de Leignes sur Fontaine (2))

Amende de 33€ au club de Migné-Auxances

L'équipe de Leignes sur Fontaine (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE JOLLIET ROUSSEAU

Forfait

Match n° 27683174 : Chatain (1) – ASM (1) du 18/02/24

Forfait de l'équipe de l'ASM (sans déplacement)

Compte-tenu des circonstances, la Commission décide de ne pas amender le club de l'ASM.

L'équipe de Châtain (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE TASSIN

Forfait

Match n° 27825966 : Neuville (2) – Châtelleraut Portugais (1) du 17/02/24

Courriel du club de Neuville souhaitant retirer son engagement pour cette coupe.

La commission prend note de ce retrait.

L'équipe de Châtelleraut Portugais (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 27825965 : Nouaillé (1) – Ozon (1) du 20/02/24

Forfait de l'équipe d'Ozon (sans déplacement)

Amende de 33€ au club d'Ozon

L'équipe de Nouaillé (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Forfait

Match n° 27875170 : Pressac/Availles Limouzine (2) – Cissé (2) du 18/02/24

Forfait de l'équipe de Cissé (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Cissé

L'équipe de Pressac/Availles Limouzine (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Match n° 27917150 : Bonnes (1) – Ouzilly/Thuré Besse (2) du 18/02/24

Forfait de l'équipe d'Ouzilly/Thuré-Besse (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club d'Ouzilly.

L'équipe de Bonnes (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

Amende de 25€

Match n°27917149 : Aslonnes (1) – Montamisé (3) en Challenge Marcel Renaudie du 18/02/24

Match n°27683165 : Villeneuve (1) – Quinçay (1) en Coupe Louis David du 18/02/24

Match n°27683294 : Coussay les Bois (2) – Nord Vienne (2) en Challenge des Réserves du 18/02/24

Match n°26529431 : St Benoît (1) – Montmorillon (2) en D1 du 24/02/24

Match n°27683184 : Usseau (1) – Monts sur Guesnes (1) en coupel Jolliet Rousseau du 18/02/24

Match n°26664894 : Rouille (1) - A.C.G Foot Sud 86 (1) en D2 poule B du 18/02/2024

Match n°27683272 : Colombiers (2) - Availles En Châtelleraut (2) en Challenge des Réserves du 18/02/2024

Match n°27683294 : Coussay Les Bois (2) - Nord Vienne (2) en Challenge des Réserves du 18/02/2024

Match n°27875162 : St Benoît (3) - Valdivienne (3) en Challenge Marcel Renaudie du 18/02/2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le président, Eric Maïoroff.



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 06 mars 2024
Procès-verbal n° 25

Présents : Mme Maryse MOREAU
MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE
Excusé : M. Jacky CHAUVIN.

Approbation du PV n° 24 (par voie électronique) du mercredi 28 février 2024 sans modification.

RAPPEL DE RÈGLEMENT

Attention :

- l'application de l'article 151.1.c des RG de la FFF (26.B.2 des RG de la LFNA) cesse lors des 5 dernières rencontres de championnat
- l'article 167.4 des RG de la FFF doit s'appliquer lors des 5 dernières rencontres.

Suite au report de la journée 13 de Départemental 3, 4 et 5, il y a lieu d'apporter la modification suivante :

Les 16 et 17/03/24 (à la place de 09 et 10/03/24), les Départemental 3, 4 et 5 seront à 5 journées de la fin du championnat.

Les 06 et 07/04/24, les Départemental 1 et 2 seront à 5 journées de la fin du championnat.

CALENDRIER SENIOR MASCULIN 2023 – 2024	MARS					AVRIL					MAI					JUN						
	2	9	16	23	30	1	6	13	20	27	1	4	8	9	11	18	25	1	8	15	22	29
	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	20	26	2	9	16	23	30			
Vacances scolaires et jours fériés																						
CHAMPIONNAT de D1 à D2 (poules de 12)	15	16	15	17	R	R	18	19	R	20	R	21			R	22				FC		
CHAMPIONNAT de D3 à D5 (poules de 10)	13	14	13	15	R	R	16	17	R	R	R	18			R	PC				FC		

Depuis l'Assemblée Générale du District de Poitiers du 10/06/22 :

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental.

Article 26.B.2 des RG de la LFNA

qui cesse de s'appliquer lors des 5 dernières rencontres de championnat

Équipes réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club »



Article 167.4 des RG de la FFF

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.

Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	La Pallu	Poitiers Beaulieu ES
Availles en Châtelleraut	Lavoux – Liniers	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	Leigné sur Usseau	Poitiers Cep
Biard	Leignes sur Fontaine	Poitiers Gibauderie
Blanzay	Les Roches La Villedieu	Sèvres Anxaumont
Bonneuil Matours	Ligugé	Smarves Iteuil
Brion St Secondin	Mignaloux Beauvoir	Sommières St Romain
Cenon sur Vienne	Migné Auxances	St Benoît
Champagné St Hilaire	Mirebeau	St Julien l'Ars
Chasseneuil St Georges	Moncontour	St Léger de Montbrillais
Château Larcher	Montmorillon	St Maurice Gençay
Châtelleraut Portugais	Naintré	St Savin St Germain
Châtelleraut SO	Nieuil l'Espoir	St Saviol
Chauvigny	Nord Vienne	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Nouaillé Maupertuis	Usson l'Isle
GJ Avenir 86	Oyré Dangé	Valdivienne
GJ Espoir Sud Poitiers	Ozon	Vallée du Salleron
GJ Montasèvres	Payroux Charroux Mauprévoir	Vicq sur Gartempe
GJ VVM Chauvigny	Poitiers 3 cités	Vouillé
Ingrandes	Poitiers Asac	Vouneuil Béruges
Jaunay Marigny	Poitiers ASPTT	Vouzailles



DOSSIERS EN INSTANCE

Match n° 26664999 : Poitiers Cep (1) – Ligué (3) en Départemental 2 poule B du 04/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27683151 : Château Larcher (2) – Nouaillé (2) en Coupe Louis David du 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27683184 : Usseau (1) – Monts sur Guesnes (1) en Coupe Jolliet-Rousseau du 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 05/11/23 remis le 14/01/24 et à nouveau remis le 28/01/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 27683294 : Coussay les Bois (2) – Nord Vienne (2) en Challenge des Réserves du 18/02/24

Feuille de match informatisée reçue (03/05/24 à 17h57) et contrôlée.

Dossier classé.

COUPE JOLLIET ROUSSEAU

Match n° 27917060 : Pressac / Availles-Limouzine (1) – Vivonne (1) du 18/02/24

Courriel de réclamation du club d'Availles Limouzine (18/02/24 à 18h57) sur la participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.

La Commission a reçu les rapports de

- Monsieur Patrick GALLOT, arbitre officiel désigné de la rencontre.

- Pour les clubs de **Pressac** et **Availles-Limouzine** :

Monsieur Maxime DEBIAIS (Président du club de Pressac)

Monsieur Gilles SOUCHAUD (Président du club d'Availles Limouzine)

Monsieur Lester YEATES (arbitre assistant)

Monsieur David FAUGEROUX (Délégué)

Monsieur Lucas BESSEAU (joueur n° 6 et capitaine)

- Pour le club de **Vivonne** :

Monsieur Julien MADEUX (Président du club)

Monsieur Nicolas BITAUDEAU (Arbitre assistant)

Monsieur Alexis SALZARD (joueur n° 6 et capitaine)

Monsieur Michel BONNEVALLE (banc de touche)

Rapport non reçu

Monsieur Quentin LACLOTRE (joueur n° 7), excusé par le club de Vivonne

Rapport complémentaire reçu de Monsieur Patrick GALLOT (arbitre officiel désigné de la rencontre) sur la vérification de l'identité du joueur n° 7 de Vivonne



Texte de la réclamation de l'équipe de Pressac / Availles-Limouzine (1) :

Le club de Vivonne a fait jouer un joueur ne figurant pas sur la feuille de match (portait le numéro 7 et se prénommait Martial). Le capitaine s'en est aperçu au moment de l'appel en présence de l'arbitre Patrick GALLOT.

La tablette ayant été signée par les deux clubs il n'a pas été possible d'apporter la modification. Donc on peut considérer que ce joueur a joué sous fausse licence puisque 12 joueurs figurent sur la feuille de match en comptant le joueur prénommé Martial.

Ce joueur a présenté sa licence papier et l'arbitre a décidé de le faire jouer quand même.

Lors de la validation du match après saisi du résultat, nous ne sommes pas sûrs que cette observation ait été prise en compte, d'où le mail.

Sur la tablette, un rapport a été demandé à l'arbitre.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'au moment de l'appel des joueurs, l'erreur d'inscription a été révélée mais qu'il n'était pas possible de revenir en arrière sur la FMI pour modifier la composition des joueurs de l'équipe de Vivonne car la tablette avait été signée par les deux capitaines.

Considérant que la synchronisation de la tablette, par le club recevant, n'avait pas été faite la veille du match ce qui a obligé le club visiteur à refaire la composition de son équipe dans l'urgence.

Considérant que l'arbitre officiel désigné de la rencontre M. Patrick GALLOT a bien vérifié l'identité du joueur présent sur la licence papier présentée et qu'il l'a autorisé à participer au match.

Considérant que le joueur Martial ROMAN n'est pas muté et n'était pas suspendu le jour du match, la Commission estime qu'il s'agit d'une erreur d'inscription et non d'une tentative d'usurpation d'identité.

Par ces motifs, dit la réclamation **non fondée** et **enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match**.

L'équipe de Vivonne (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits de réclamation (40€) seront débités au club de Pressac.

La feuille de match sera rectifiée par le District.

Dossier classé.

DIVERS

Courriel du club de Colombiers :

Réponse par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 7 mars 2024
Procès-verbal n°20

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT, Chantal PINTAULT et Sylvie TESSERAU - MM.
Christian SAVIGNY et Jean Paul PINTAULT

Le PV n°19 est adopté sans modification.

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2023 / 2024

CHALLENGES JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Challenge U17/U18	1/8 : du 13 janvier 2024 remis au 2 mars	30 mars 2024
Challenge U15	1/8 : du 13 janvier 2024 remis au 2 mars	30 mars 2024

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U15	D1	/	4	10/02/24	27762285	Gj Avenir 86 (1)	Neuville (1)	Terrain impraticable	30/03/24
U13	D1	/	1	20/01/24	27747474	GJ VVM Chauvigny (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (1)	Arrêté municipal et Sélection U13	30/03/24
U13	D1	/	4	10/02/24	27747489	Gj Espoir Sud Poitiers (1)	Châtelleraut SO (2)	Arrêté municipal	30/03/24
U13	D2	A	2	27/01/24	27762439	Poitiers Stade (3)	Gj Foot Sud 86 (1)	Occupation des installations	30/03/24
U13	D2	B	4	10/02/24	27748366	Gj Dissay Beaumont (1)	Naintré (1)	Arrêté municipal	30/03/24
U13	D2	B	4	10/02/24	27748368	St Savin/Vicq (1)	Bonneuil/Availles (1)	Arrêté municipal	30/03/24

La commission rappelle qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord

La commission jeunes fait face aux conditions météorologiques difficiles et décide de donner la priorité au championnat.

IMPORTANT

Nous préconisons aux clubs de licencier toutes les personnes qui pourraient avoir une fonction officielle tel que l'arbitrage au centre et à la touche ou l'encadrement d'équipes.
Cela afin de pouvoir être couvert en cas de problème (assurance notamment).



DATE A RETENIR

Suite à la réunion du groupe de travail sur les compétitions de jeunes du 6 janvier dernier, la commission souhaite présenter les principales modifications à l'ensemble des clubs. Cette réunion aura lieu :

Lundi 11 mars
à la faculté des sciences du sport de Poitiers

Finale Départementale Festival Foot U13 Pitch : Samedi 6 avril
Finale Régionale Fétis Lahitte : samedi 13 avril à Chasseneuil (16)
Finale Régionale Festival Foot U13 Pitch : Samedi 27 avril à Gujan Mestras

CHAMPIONNATS U15 A 8

Engagement de :

- Naintré,
- Châtelleraut Portugais
- et Poitiers Gibauderie

Malheureusement aucune équipe supplémentaire ne s'est engagée donc la commission ne pourra pas établir de calendrier.

Nous encourageons toutefois les équipes à prendre contact entre elles afin de s'organiser des matchs amicaux.

CHALLENGE U17-U18

Huitièmes de finale,
Du 13 janvier reporté au 02 mars puis
au 30 mars 2024

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
1	GJ MONTASEVRES 3	D2C		NEUVILLE 1	D1
2	VOUNEUIL BERUGES 1	D2B		BUXEROLLES 1	D1
3	JAUNAY MARIGNY 2	D2B		POITIERS CEP 1	D2D
4	CENON/PO/VO/GJ AI 1	D2A		JAUNAY MARIGNY 1	D1
5	SAINT BENOIT 1	D1		GJ DISSAY BEAUMONT 1	D2A
6	GJ FOOT SUD 86 1	D1		VALDIVIENNE 1	D2C
7	NIEUIL MIGNALOUX 1	D2C		NAINTRE 1	D1
8	GJ ESPOIR SUD POITIERS 2	D2D		MIGNE AUXANCES 2	D1

La commission rappelle qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord



CHALLENGE U15

**Huitième de finale,
Du 13 janvier reporté au 02 mars puis
au 30 mars 2024**

N°	Équipe	Div	Équipe	Div	
1	OZON 1	D2B	ST BENOIT 1	D1	
2	MIREBEAU 1	D1	AVAILLES/BONNEUIL 1	D2B	
3	GJ MONTASEVRES 1	D2B	GJ AVENIR 86 1	D1	6/04/24
4	CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	D2A	BUXEROLLES 1	D1	
5	BRION/GENC/CH/SOM 1	D2D	GJ VAL DE VONNE 1	D1	
6	MONTMORILLON 2	D1	GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	D2D	
7	GJ FOOT SUD 86 1	D2D	NEUVILLE 1	D1	6/04/24
8	POITIERS CEP 1	D2D	NAINTRE 1	D2A	

La commission rappelle qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord

CHALLENGE DANSAC

Forfaits

Poule C : Forfait de Jaunay Marigny 2. Amende de 11€ au club de Jaunay Marigny

Poule F : Forfait de St Savin/Vicq 2. Amende de 11€ au club de St Savin St Germain

Feuilles de Match manquantes et absence de jonglerie

Poule K : St Benoit

Poule M : Poitiers Gibauderie/Beaulieu et Poitiers 3 Cités 2

Poule N : Absence de Jongleries de Ligugé

Le règlement prévoit que les jongleries sont obligatoires (Art.3 du Challenge Dansac).

Dossier transmis à la Commission Litiges et Contentieux pour suite à donner.

PLATEAUX U11

Modification du calendrier

Le SO Châtelleraut revient sur sa demande de faire monter son équipe 3 au niveau 1 pour des raisons d'effectifs.

La **poule C** se retrouve donc à 6 et chaque équipe fera un match sec. Le GJ Val de Vonne recevra St Benoit à la journée 3 du 23 mars à Rouillé.

Le plateau 2 de la journée 3 du 23 mars de la **poule I** se déroulera à Smarves et non à Rouillé.

L'équipe 4 du SO Châtelleraut devient équipe 3 en **poule E** au niveau 2

L'équipe 5 du SO Châtelleraut **en poule J** est également retiré ce qui a pour conséquence de relocaliser le plateau de la journée 1 au Trois Moutiers.



**TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS
MANQUANTES**

Amende de 13€

Match n° 27748201: Migné Auxances (3) – Neuville (2) en U15D2 poule C du 03/02/24

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAULT**



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 12 février 2024 Procès-verbal n° 3

Président : M. AUBINEAU Sébastien

Présents : MM DION Jacques, DUGAST Fabrice, DUPUIS Bruno, FAVARD Florent, GRELLIER Julien, MORISSON Jordan, PARILLAUD Clément, RECOUPE Sébastien, RIVIERE Patrick.

Excusés : Mme AUBOURG Alice, MM. BENITO Paul, BEULET Léo, BRANSWYK Eddy, DUPUIS Christopher.

Approbation du PV n°2 de la dernière réunion de la CDPA.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Sébastien AUBINEAU remercie Paul BENITO et Julien GRELLIER d'intégrer la CDPA comme chargé de mission arbitrage ;
- Information concernant la démission de Jean-Yves KAES. La CDPA le remercie pour les services accomplis au sein de la commission et en direction des clubs ainsi que de l'arbitrage ;
- Information concernant le souhait de Denis POIDEVIN d'arrêter les accompagnements. La CDPA le remercie pour les services accomplis ;
- La LFNA met en place le 9 mai une formation 1^{er} degré à Puymoyen. Tous les districts ont été invités à proposer des candidats. Pour le moment, Julien GRELLIER et Paul BENITO ont été proposés. Les chargés de mission ont pour rôle de diriger des Formations Initiales d'Arbitre ;
- Enfin, Sébastien AUBINEAU indique qu'il accorde beaucoup d'importance à l'image que les membres de la CDPA renvoient sur les terrains les weekends. Il rappelle que les membres doivent agir dans l'esprit et l'éthique sportive afin de garder toute crédibilité dans leur fonction.

VISITE DES CLUBS EN INFRACTION

Aujourd'hui, nombre des clubs de Ligue qui se retrouvent en infraction le sont suite à l'évolution du statut de l'arbitrage car le quota d'arbitres a été réhaussé d'une unité. Beaucoup de clubs n'ont pas anticipé ce changement.

L'ensemble des clubs de Ligue en infraction avec le statut de l'arbitrage ont été contactés. Des échanges ont permis d'exposer les problématiques liées au recrutement et à la fidélisation des arbitres.

Une nouvelle approche est proposée par la CDPA. Elle a recommandé à ces clubs de réaliser, en amont, une détection des profils intéressants pour devenir arbitre, par l'intermédiaire des référents-arbitre des clubs. Les membres de la CDPA interviendront auprès des potentiels candidats identifiés.



POINT SUR LES FIA

Trois FIA se sont déroulées cette saison. La formation prévue en décembre a été annulée faute d'un nombre suffisant de candidats.

Les résultats sont les suivants :

- 38 candidats ont été formés ;
- 2 candidats ont échoué à l'examen et n'ont pu être reçus ;
- 3 candidats doivent repasser à l'examen à l'issue de la dernière formation ;
- 4 candidats sont en situation d'attente.

La CDPA est intervenu auprès des candidats formés lors de 3 formations administratives.

POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS ET L'EVOLUTION DES ARBITRES STAGIAIRES

Patrick RIVIERE évoque la difficulté de trouver des accompagnateurs pour accompagner les arbitres stagiaires. Le point sur les accompagnements est le suivant :

- 12 seniors sont stagiaires, parmi eux 4 ont des sifflets verts régulièrement. Ils ont eu chacun plus de 6 accompagnements ;
- 19 jeunes sont arbitres stagiaires, certains ont bénéficié de 10 accompagnements.

Clément PARILLAUD prend la parole et évoque le manque de retour sur les accompagnements. Un lien vers une plateforme va être envoyé aux accompagnateurs. Cette plateforme devrait permettre de récolter plus d'informations sur les arbitres stagiaires pour appréhender au mieux leur capacité à officier seul et à devenir arbitre de district.

Avant de nommer les arbitres stagiaires arbitres départementaux, la commission va mettre en place des observations conseils afin de s'assurer des acquis de la formation durant le stage.

QUESTIONS DIVERSES

Patrick RIVIERE informe la CDPA qu'il souhaite passer la main à l'issue de la saison pour la désignation des arbitres stagiaires.

Sébastien AUBINEAU remercie l'UNAF pour son engagement et sa présence aux différentes manifestations organisées par la CDPA. Il rappelle l'importance de prendre contact rapidement auprès du référent juridique régional, M. Patrick RIVIERE pour toute difficultés sur les terrains.

Prochaine CDPA sur convocation

**Le Président,
Sébastien AUBINEAU**

**Le Secrétaire,
Jordan MORISSON**



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Détection U14 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Monsieur,

Suite aux différents rassemblements organisés cette saison (et la saison passée) à destination des joueurs nés en 2010, et dans l'optique des échéances futures, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez été retenu pour participer à un rassemblement le :

MERCREDI 20 MARS 2024 à BUXEROLLES
au complexe sportif André Messy (terrains synthétique et herbe)
(rendez-vous à 13H45 - fin prévu vers 17h)

Processus de Détection :

- Le 22/02 : stage (environ 50 joueurs convoqués)
- Le 20/03 : stage (environ 50/60 joueurs convoqués)
- Le 13/04 : stage (ou match) préparation Sélection Vienne
- Le 22/04 : tournoi Interdistricts LFNA

Chaque joueur devra se munir :

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde
- de l'autorisation parentale jointe ci-dessous

Liste des 59 joueurs (dont 8 Gardiens de But) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : FOYOH Ahmed, GUENAND Soan, **PELLETIER Thaïs**, DA SILVA Pablo, **MARNAY Thibault**, QUENAULT Noa, REDOUIN Yaël, GEORGE Enzo, CHAIBI Ahmed Yassine, PREVOST Noa, JOUSSELIN Tiago, CADIEU Noé, GIRARD Cyan, QUICHAUD Valentin, GUERINEAU Timéo, CUAU André, DUCROCQ Adrien
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : SUIRE MDA HOMA Mayron, FUMERON Maël
- G.J TROIS VALLEES 86 : DOUX Etienne
- G.J VAL de VONNE : GERBIER Emilien, LECOR Juanylio, PINGUET Ewen, LEROY Timo
- G.J V.V.M CHAUVIGNY : HERAULT Jules, **COATURAS Hugo**, PIPALA Luka
- JAUNAY/MARIGNY : **MORCEAU VILLAIN Manoë**, **GONET Solan**, DUSSAUTOUR Paul
- MIGNE-AUXANCES : CAPEL Tom, COURTIN Lucas, **BEZAGUET Roman**, CAPELA Charly, THEBAUD Louis, GROSJEAN Evan, LELOUVIER Robin, **ACCOH Jeovany**
- MONTMORILLON : TALLON Mylan, JOFFRE Jules, BERTHONNEAU Esteban
- POITIERS F.C : RAPICAULT Mathis, POEY Jean, GUERRY Karim, BIARD Emilio, PACREAU Louka, DONAT Sacha, GENDRE Romain, IMBERT BAUER Leysson, BATRUTDINOV Nabi, DURAND Dgino, VILLEPONTOUX Timothé, EL BRAHMI Bilal, AURY Nathan, DIABY Mouhamadou Sanoussy, **MASFETY MERCIER Romain**, KHARMOUDI Rayan, BREUILLIEE Adrien, DIAKITE Aboubacar Sidiki

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,
Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :E-mail :agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



Classe foot : Collège Gérard Philipe

FAIS TES CLASSES AU COLLEGE!!

CRÉATION CLASSES FOOTBALL

Filles et Garçons - Collège 6e et 5e
Réunion d'information : 26 Mars à 17h30
Collège Gérard Philipe

TESTS DE SÉLECTION

Mercredi 15 mai : 13h30 - 16h30
Stade André Vouhé - Chauvigny

INSCRIPTIONS

Date limite : 10 avril 2024
Dossier de candidature à retirer
au collège Gérard Philipe



Ne pas jeter sur la voie publique





FINALITÉS DE LA CLASSE FOOTBALL

- Au travers d'un parcours de réussite éducative, scolaire et sportive, amener nos élèves à se perfectionner dans le football par une pratique sportive renforcée.
- Former un.e futur.e citoyen.ne au travers de la pratique du football.
- Construire une éducation à la santé par une pratique réfléchie et respectueuse de son corps.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Satisfaire aux tests de sélection
- Satisfaire à l'examen du dossier scolaire
- Etre scolarisé en classe de 6ème ou 5ème à la rentrée 2024 (hors secteur : formuler une demande de dérogation à la carte scolaire auprès du Dasen)

CONTACT

Collège Gérard Philippe
7 avenue de la Vienne,
86350 Chauvigny
0549463156
christelle.gratien@ac-poitiers.fr

CONTACT CLUB

kevinjames.pervrier@gmail.com
0633096166/0608391379

Ne pas jeter sur la voie publique





Section sportive football féminin : Collège Pierre de Ronsard

Le collège Pierre de Ronsard propose cette année encore, la section sportive football féminin. Le recrutement s'adresse aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
L'encadrement est assuré conjointement par une enseignante du collège et un éducateur sportif diplômé d'état.

Les dossiers d'inscription devront être demandés directement au collège **puis renvoyés complétés par les familles au plus tard pour le lundi 8 avril, dernier délai.**

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat se tient à votre disposition.
(Geneviève POUPLIN : tél : 05 49 44 66 05).

Section sportive: 6^e - 5^e - 4^e - 3^e

Capacité d'accueil : 24 élèves sur
les 4 niveaux



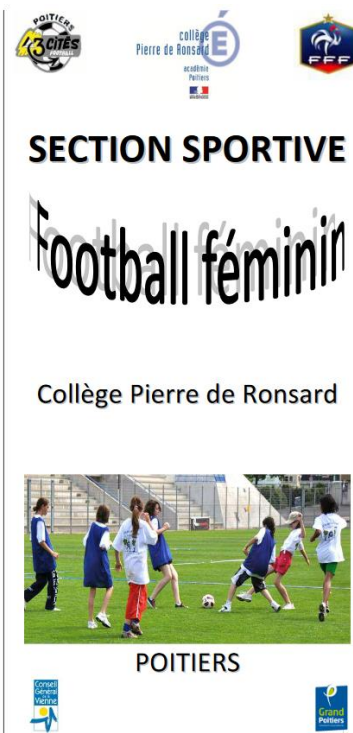
Collège Pierre de Ronsard
50, rue de la Jambe à l'Âne
86000 POITIERS
☎ 05 49 44 66 05
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>

Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 15 mai 2024 13h15 à 15h30
Inscription avant le 8 avril 2024



Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.



SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

Collège George SAND Châtelleraut



⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 03 AVRIL 2024
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 10 AVRIL 2024
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 27 MARS 2024
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ INSCRIPTION ⚽

Les dossiers de candidature sont à retirer au :
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT
ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



Section sportive football : Collège Jules Verne



Collège Jules Verne
Buserrolles

Tu joues au foot en club et aimerais avoir plus d'entraînement...

Tu as la chance d'avoir un collège proche de chez toi qui te permet de le faire.

Avec la Section Sportive Football du Collège Jules Verne, tu peux à la fois réussir ta scolarité et exercer ta passion.

Pour cela, rempli le dossier de candidature avec toutes les informations demandées et redonne le au collège avant le Mardi 30 Avril.

Des tests de sélection auront lieu le Mercredi 15 Mai toute la journée.




Si tu as des questions, je te donne rendez-vous, accompagné d'un adulte, le **Jeudi 14 Mars à 18h** au théâtre du collège Jules Verne pour une réunion d'information.












MINI-JEU




REBUS















z'

2

t'


p'














J




kg












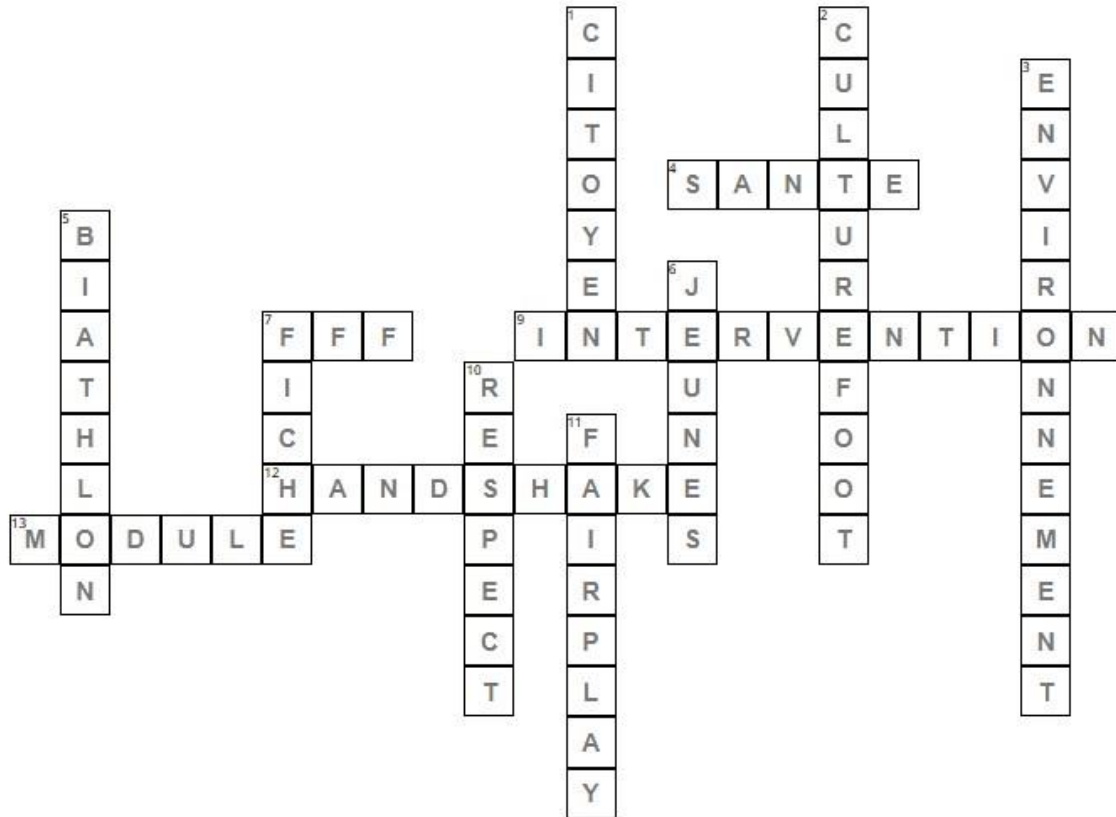







Réponses dernier Vienne Hebdo :

PEF



Horizontal

- 4. Thème du PEF qui encourage l'hygiène de vie
- 7. Sigle de la Fédération Française de Football
- 9. Action mise en place par le district pendant les stages
- 12. Acte symbolique avant et après chaque match
- 13. Un des outils pédagogiques du programme

Vertical

- 1. Thème du PEF qui encourage l'engagement et la solidarité
- 2. Thème du PEF qui encourage la connaissance du football
- 3. Thème du PEF qui encourage la protection de la nature
- 5. Activité qui mélange jeux ludiques et questions de cultures
- 6. Public cible
- 7. Document pédagogique du PEF
- 10. Valeur fondamentale du PEF
- 11. Thème du PEF qui encourage le respect des règles et de l'arbitre